



**YUKON
HUMAN
RIGHTS**
COMMISSION

**COMMISSION
DES DROITS
DE LA PERSONNE**
DU YUKON

Formulaire de plainte

Si vous estimez avoir fait l'objet de discrimination, vous pouvez déposer une plainte auprès de la Commission des droits de la personne du Yukon (la « Commission »). En règle générale, le délai pour déposer une plainte est de 18 mois suivant l'acte discriminatoire allégué. Il y a toutefois certaines exceptions.

Les plaintes peuvent être envoyées par courriel à info@yukonhumanrights.ca, par la poste ou déposées en personne à l'adresse suivante entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi :

305, rue Main, bureau 215, Whitehorse (Yukon)
[Entrée adaptée sur la 3^e Avenue]

Si vous hésitez quant à la pertinence de déposer une plainte relative aux droits de la personne, consultez notre site Web ou communiquez avec la Commission pour obtenir gratuitement des renseignements confidentiels au sujet de la loi et des processus liés aux droits de la personne au Yukon.

Site Web : <https://yukonhumanrights.ca/fr/>

Téléphone : 867-667-6226

Au sujet du formulaire

Partie A : Renseignements sur la partie plaignante – Il s'agit de vous. Sauf en de très rares circonstances, la plainte doit être déposée par la partie plaignante elle-même. Si vos coordonnées venaient à changer, vous devez nous en informer, sinon le dossier pourrait être fermé si nous n'arrivons pas à vous joindre.

Partie B : Renseignements sur la partie mise en cause – S'entend de la personne ou de l'organisme qui d'après vous aurait commis un acte discriminatoire à votre endroit et contre qui vous désirez porter plainte. Il est possible de nommer plusieurs parties en cause (ex. un organisme et une personne).

Partie C : Détails de la plainte – Décrivez ce qui s'est passé et l'incidence que cela a eue sur vous. Nous vous suggérons d'utiliser un style télégraphique, d'indiquer les dates et de classer les incidents du plus ancien au plus récent. Expliquez en quoi l'incident est lié à un motif illicite de distinction. L'acte discriminatoire allégué doit s'être produit dans l'un des **domaines** protégés et découler de l'un des **motifs** énumérés à la page 3.

Partie D : Déclaration et signature – Il est important de bien lire et comprendre le contenu de la déclaration avant d'apposer votre signature. Vous devez convenir de chacun des énoncés qu'elle contient pour que votre plainte soit examinée.

Partie A : Renseignements sur la partie plaignante

IMPORTANT : Le processus de traitement des plaintes relatives aux droits de la personne **n'est pas anonyme**. Si la plainte est acceptée, la Commission en informera les parties mises en cause, sans toutefois leur communiquer vos coordonnées, à moins que le dossier soit confié au Comité d'arbitrage des droits de la personne du Yukon pour instruction.

Prénom	Nom de famille	Pronom(s)
Adresse postale		
Numéro de téléphone principal	Autre téléphone	Courriel
Veuillez nous faire savoir si des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre de participer pleinement au processus de traitement de la plainte :		
Indiquez les coordonnées d'une personne que vous nous autorisez à contacter si nous sommes incapables de vous joindre :		
<p>Ne communiquez avec cette personne que si vous êtes incapable de me joindre. Faites parvenir à cette personne une copie de toute la correspondance.</p>		

Partie B : Renseignements sur la partie mise en cause

Nom de l'organisme ou de la personne	
Adresse postale	
Téléphone	Courriel
S'il y a plus d'une partie mise en cause, veuillez fournir ici le nom et les coordonnées de chacune d'entre elles :	

Partie C : Détails de la plainte

La *Loi sur les droits de la personne* du Yukon interdit la discrimination dans les **domaines** suivants fondée sur les **motifs** énumérés ci-après. Sélectionnez tous les **domaines** et les **motifs** qui s'appliquent.

Domaines

- Offre de biens ou de services
- Emploi et toute circonstance liée à l'emploi
- Location ou occupation de locaux
- Adhésion ou représentation (syndicat ou association professionnelle)
- Marchés publics

Motifs

- | | |
|---|---|
| Ascendance, y compris la couleur et la race | Accusations au criminel ou antécédents criminels |
| Origine nationale | Convictions, associations ou activités politiques |
| Milieu ou origine linguistique ou ethnique | État matrimonial ou situation de famille |
| Religion ou croyance | Source de revenus |
| Âge | Association réelle ou présumée avec d'autres personnes ou groupes caractérisés par un des autres motifs illicites |
| Sexe, y compris la grossesse | |
| Identité ou expression de genre | |
| Orientation sexuelle | |
| Incapacités physiques ou mentales | |

Où est survenu l'acte discriminatoire allégué?

Ville ou localité :

Territoire ou province :

Quand a eu lieu l'acte?

Date de début :

Date de fin :

En cours

On entend par « **discrimination systémique** » des mesures, des politiques ou des procédures adoptées par une personne ou un organisme et qui, prises collectivement, peuvent entraîner de la discrimination.

Oui Non Pas sûr

Croyez-vous que l'objet de votre plainte constitue de la discrimination systémique?

Croyez-vous être la seule personne à subir ce type de discrimination par la partie mise en cause?

Le **harcèlement** est une forme de discrimination qui englobe tous gestes, commentaires ou comportements déplacés que l'on devrait raisonnablement savoir être importuns.

Oui Non Pas sûr

Croyez-vous que l'objet de votre plainte constitue du harcèlement?

Partie C : Détails de la plainte (suite)

IMPORTANT : Aux fins de vérification initiale par la direction en vue d'établir s'il y a matière à enquête, on partira du principe que les faits présentés dans votre plainte sont véridiques. **Il n'est pas nécessaire de fournir de preuve** appuyant ces faits pour l'instant. Au besoin, vous pouvez joindre des feuilles supplémentaires, **jusqu'à concurrence de 15 pages**. L'examen aux fins d'acceptation se limitera à 15 pages annexées au formulaire.

Expliquez en quoi vous avez fait l'objet de discrimination dans les **domaines** et en raison de chacun des **motifs** illicites sélectionnés plus haut. Si vous croyez avoir été victime de **discrimination systémique** ou de **harcèlement**, veuillez préciser.

Partie C : Détails de la plainte (suite)

Conséquences négatives (sur les plans affectif, physique, mental ou financier) que vous avez subies en raison des incidents décrits précédemment :

Autres procédures en cours

Votre plainte fait-elle actuellement l'objet d'un autre processus de traitement des plaintes, comme un grief syndical, une instruction par un autre organisme ou une poursuite en justice ? Si oui, veuillez préciser.

Si plus haut, vous avez sélectionné « Emploi » comme **domaine** visé par votre plainte et que vous êtes membre d'un syndicat, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Si l'une ou l'autre de ces conditions ne s'applique pas, veuillez passer à la **partie D**.

Nom du syndicat (ou équivalent)	Nom de votre représentante ou représentant syndical
Téléphone de la représentante ou du représentant	Courriel de la représentante ou du représentant

Partie D : Déclaration et signature

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement chacun des énoncés suivants et vous assurer de bien les comprendre avant de signer. **Faire intentionnellement des allégations fallacieuses constitue un délit grave.**

Je, _____, reconnait et déclare ce qui suit :

1. Les renseignements fournis dans le présent formulaire de plainte sont à ma connaissance vrais et exacts.
2. Si ma plainte est acceptée, une copie de celle-ci et de toute pièce jointe sera envoyée à la partie mise en cause.
3. La Commission est autorisée à recueillir mes renseignements personnels, comme ceux fournis dans le présent formulaire ou joints à celui-ci, et à les faire examiner, si elle le juge nécessaire, par toute personne de son choix.
4. Si je suis membre d'un syndicat, celui-ci est autorisé à fournir à la Commission de l'information ou toute pièce afférente à un grief qui est en lien avec ma plainte.
5. Si ma plainte sort du champ de compétences de la Commission des droits de la personne du Yukon, celle-ci est autorisée à la transmettre à tout organisme des droits de la personne fédéral, provincial ou territorial pour éviter que son traitement soit retardé.
6. Si je ne donne pas suite à la correspondance reçue de la Commission, le traitement de ma plainte peut être discontinué.

Signature : _____

Date : _____



**YUKON
HUMAN
RIGHTS**
COMMISSION
**COMMISSION
DES DROITS
DE LA PERSONNE**
DU YUKON

RÉSERVÉ À
L'ADMINISTRATION
Date de réception

305, rue Main, bureau 215, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B4
Téléphone : 867-667-6226
Courriel : info@yukonhumanrights.ca
Site Web : www.yukonhumanrights.ca